

Colloque 2 et 3 février 2015 - Toulouse

Education inclusive, la question de l'évaluation :

Des représentations aux pratiques évaluatives

Rendre l'évaluation plus accessible en machinisme, matière technique de l'enseignement agricole

Lipp Hervé

Ministère de l'Agriculture
Enseignant en Science et Technique des équipements

Résumé

L'enseignement technique agricole accueille un public d'apprenants ayant fortement évolué au cours des dernières années. En effet, les apprenants à besoins éducatifs particuliers sont en constante augmentation comme le démontre les enquêtes du ministère de l'agriculture sur le projet d'accueil individualisé (PAI). Les demandes de PAI ne cessent de croître ainsi que, dans une moindre mesure, les projets personnalisés de scolarisation (PPS). En tant qu'enseignant, j'ai adapté progressivement mes pratiques d'évaluation pour favoriser la réussite de chacun (cf. loi de 2005). Une grande partie du public, auprès duquel j'enseigne, a des difficultés dans la rédaction, l'écriture et de compréhension des consignes. Mais malgré ces difficultés, ces apprenants ont des points forts à savoir la motivation pour un projet professionnel et la facilité d'expression orale. Mon objectif est « d'utiliser » ces points forts pour compenser au mieux les difficultés de ces apprenants. Pour certains des apprenants ayant les difficultés cités ci-dessus, des troubles d'apprentissage spécifiques ont été diagnostiqués (dyslexie, dysorthographe, ...) (INSERM, 2007). Pour d'autres, les problèmes peuvent provenir de multiples facteurs tels qu'un manque de travail, des difficultés d'adaptation lors du passage du collège au lycée... Pour mettre en évidence les adaptations que j'ai réalisées dans mes pratiques d'évaluation, la présente communication s'appuie sur deux exemples d'évaluation fréquente dans les disciplines techniques. La première situation d'évaluation vise à évaluer la maîtrise d'un vocabulaire technique par les apprenants. Afin de limiter les difficultés liées au stock lexical, je mets en œuvre cette évaluation à l'aide d'un outil numérique. Ainsi, l'élève n'a pas besoin d'écrire le vocabulaire mais doit sélectionner les termes techniques pertinents au problème qui lui est posé. En effet, l'objectif d'évaluation se situe bien dans la capacité de l'apprenant à repérer le nom des éléments et non pas de vérifier s'il est capable de bien orthographier tel ou tel mot. Par ailleurs, l'outil numérique permet d'adapter l'ergonomie du support en fonction des besoins individuels.

Le second exemple est une situation d'évaluation formative afin d'identifier le niveau de compréhension des apprenants au cours du processus d'apprentissage et d'envisager des régulations. Les élèves ont un support papier dont la mise en forme a été adaptée pour limiter les difficultés de lecture et limiter le passage d'un support à un autre lors de l'écriture. Une attention particulière est apportée à la formulation des questions afin qu'il ne puisse pas y avoir d'ambiguïté. Lors de la mise en œuvre de l'évaluation, j'utilise à la fois le support papier et la verbalisation orale des consignes afin de m'assurer que chaque apprenant ait bien compris les attentes. Cette réflexion a été conduite par le groupe d'appui à la professionnalisation (GAP) « Dys » du ministère de l'agriculture.

J'ai pu constater plusieurs effets depuis l'évolution de mes pratiques d'évaluation. La plupart des élèves arrive à réaliser l'ensemble de l'évaluation dans le temps imparti. Les réponses, même si elles peuvent être incorrectes, sont en adéquation avec le sens de la question ce qui signifie qu'il y a une meilleure compréhension des consignes. De plus, j'ai pu constater une nette diminution des demandes d'explication de la part des élèves au cours de l'évaluation. Les résultats obtenus par les apprenants sont également à la hausse. Et ces derniers me sollicitent pour inciter mes collègues à faire de même. De plus, les élèves semblent moins stressés lorsqu'il réalise une évaluation adaptée. Enfin, le constat est que les aides apportées aux élèves ayant des troubles d'apprentissage reconnu (Dyslexie, dysorthographe, ...) profitent à l'ensemble des élèves de la classe.

Mots-clés

Enseignement agricole ; publics à besoins éducatifs particuliers ; situations d'évaluation

Références bibliographiques

- Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), 2007 : Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie. Bilan des données scientifiques